AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 25-8-77465783

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION « AUVERGNE ET LIMOUSIN »

(ALLIER, CANTAL, CORRÈZE, CREUSE, HAUTE-LOIRE, PUY-DE-DOME, HAUTE-VIENNE)

ABONNEMENT ANNUEL : 50,00 F

SERVICE DE LA PROTECTION DES VEGETAUX

Cité Administrative, rue Pélissier, 63034 Clermont Ferrand Cedex

Téléphone 92-42-68 - Postes 440 et 449

~~XXXXXXXXXXXX~~ Nouveau n° de Poste : 477

Régie de Recettes de la D.D.A.
Sous-Régisseur de Recettes
du Service de la Protection
des Végétaux
Cité Administrative - Rue Pélissier
63034 Clermont Ferrand Cedex
C. C. P. Clermont-Ferrand 5.503-17

BULLETIN N° 88 du 22 Août 1977.-

POMMES DE TERRE

MILDIOU.-

Il est conseillé de maintenir la protection dans les cultures où la végétation est encore active (cultures situées en altitude, en particulier).

Il est rappelé qu'il n'y a pas lieu d'attendre que plus de 10 % du feuillage soit détruit par cette maladie pour procéder au défanage (consulter le bulletin n° 86 du 28 Juillet, pour les produits à utiliser).

V I G N E

MILDIOU.-

La végétation accusant un retard important, les grappes demeurent toutefois très sensibles aux attaques de Mildiou.

Dans les situations où cette maladie a pris une certaine importance, il est vivement conseillé l'exécution d'un nouveau traitement avec un produit cuprique ou organo-cuprique.

Dans les Vignes où le Mildiou est pratiquement inexistant, il n'y a pas lieu d'intervenir.

POURRITURE GRISE.- (Botrytis)

Les conditions climatiques sont, jusqu'alors, particulièrement favorables à ce champignon.

Un troisième traitement devra être effectué au stade "début de la véraison" (consulter le bulletin n° 83 du 7 Juillet).

Clermont-Ferrand, le 22 Août 1977.

Le Chef de la Circonscription
Phytosanitaire,

A. LECLERC.

N° d'inscription à la C.P.P.A.P. : 525 AD.

Directeur-Gérant : P. JOURNET.

P467